



Président de l'AAMLS

Pascal HOULNE

Expéditeur

Denise ARNU

Secrétaire de l'association

Destinataires

Monsieur le Maire de Lisle-en-Rigault

Membres du comité directeur de l'AAMLS

Invités présents

Compte-rendu de la réunion du comité directeur du 11 juin 2016

Présents : Ligue spéléologique lorraine

HOULNE Pascal

HERBILLON Claude

ARNU Denise

GIAMBARRESI Luigi

LE GUERC'H Bernard

président

trésorier

secrétaire

gérant

membre

Absent : Commune de Lisle en Rigault

VARNIER Jérôme

adjoint au maire

Excusés :

GERARD Michel

GOUTORBE Jean-Marie

PREVOT Christophe

KELLER Jean-Paul

vice-président

représentant CD55

membre webmestre

membre

L'activité accueil et hébergement du 1^{er} janvier 2016 au 31 mai 2016

	Salle de réunion	journée	Rez de chaussée	Nuitées camping	Refuge complet	Nuitées	Nuitées stages	total nuitées	Taux occupation %
1999	1	10	-	98	8	279	-	471	6,14
2000	2	-	1	-	7	368	-	536	5,24
2001	1	-	2	-	9	428	-	644	6,30
2002	1	-	8	-	12	563	-	851	8,33
2003	-	-	4	-	8	727	-	919	8,99
2004	-	-	5	15	22	777	34	1339	13,10
2005	-	-	5	4	16	609	45	1054	9,96
2006	-	-	6	-	16	671	44	1115	10,18
2007	-	-	7	-	28	655	163	1518	13,86
2008	6	-	13	38	31	425	39	1239	11,32
2009	1	-	13	19	31	473	104	1352	12,35
2010	2	-	17	-	42	463	49	1562	14,26
2011	2	-	8	-	40	570	92	1662	15,18
2012	2	-	15	-	26	290	50	990	9,04
2013	5	-	23	-	35	358	50	1283	11,72
2014	3	-	20	20	38	353	68	1371	12,52
2015	2	-	15	-	34	245	50	1145	10,46
05/15	1	-	5	-	15	93	-	468	
05/16	3	-	10	-	12	168	-	468	

Si le chiffre de l'activité au 31 mai 2016 est identique celui de 2015 à la même période, une baisse de l'activité globale est à craindre, il y a peu de locations d'enregistrées pour la suite de l'année, Claude constate un écart important entre les réservations et la facturation définitive (nombre de nuitées plus faible que celui demandé à la réservation).

Pascal pose la question de la mise en place d'une caution, cela permettra de se « protéger » contre la casse et le mauvais état de propreté des locaux après certaines locations. Il est à souligner qu'une intervention de la Croix Rouge est facturée 100 €.

Le comité directeur décide que pour les nouvelles réservations, une caution de 100 € sera demandée, cette somme pourra servir de forfait ménage, une option ménage pourra être proposée à la réservation au montant de 100 €... Ce point nécessitera une modification du site internet, deux chèques seront demandés à la réservation (un pour la réservation de la location, et le second pour la caution).

Rappel de quelques règles :

- en cas de réservation de nuitées, la chambre avec l'escalier de secours doit être attribuée en priorité du fait de la sortie
- les chambres et les sanitaires de l'étage doivent rester fermées à clef lorsque le rez-de-chaussée est loué seul
- lorsque la salle de réunion est louée seule, les portes d'accès à la salle à manger et à la cuisine doivent être fermées à clef
- un état des lieux est à faire à l'arrivée et au départ

Situation budgétaire au 31 mai 2016

Recettes : 5351 € dont seulement 100 € de réservation pour 2017

Dépenses : 6950 € de dépenses dont 1130 € d'investissement

Investissement, matériel, accessibilité du bâtiment

Pascal a été sollicité la LISPEL pour une subvention exceptionnelle pour le financement du renouvellement du matériel de cuisine de la MLS. Il a fait une évaluation des achats à 10 000 €, une subvention de 7000 € a été votée par la Ligue. Cette dernière demande la préparation d'un dossier pour pouvoir faire des demandes de subventions auprès des partenaires institutionnels. Pascal propose que ce dossier s'élabore avec une partie de présentation de la structure, le projet de changement du mobilier (literie, tables, chaises...), l'électroménager, la rénovation des sanitaires, et le projet de l'accessibilité.

Suite à la décision de subvention exceptionnelle de la Lisper, un devis pour l'électroménager a été demandé à FM2C en respectant les possibilités financières (annexe). Il faudra s'assurer des branchements électriques pour la cuisinière. Un devis supplémentaire sera demandé par Luigi à TECHMAT.

Le comité directeur débat du sujet de l'accessibilité, la MLS était aux normes handicapées lors de sa création. Pour Claude il n'y a pas eu de changement notable de norme depuis l'ouverture de structure, se pose la question des travaux à faire...

Deux options se dégagent :

- faire l'aménagement du bureau en chambre
- limiter l'accès aux personnes à mobilité réduite uniquement à un usage de réunion et restauration (pas de nuitée)

Pascal a demandé un devis pour la création d'une porte fenêtre dans l'actuel bureau, et la réalisation d'une rampe près de l'escalier. Les travaux de maçonnerie sont chiffrés à 4281 TTC

(hors pose de la porte que l'on peut estimer à 3000 € environ). Une seconde entreprise est passée mais elle n'a pas transmis son devis.

La salle d'eau du bureau ne comporte pas de douche. Luigi est chargé de solliciter un devis à l'entreprise BECKER pour la création d'une douche adaptée.

Pour un coût minimum de 10 000 €, on pourrait installer une chambre aux normes avec un accès par une nouvelle porte (changement de la fenêtre en porte fenêtre). Il faudrait dans ce cas de figure déplacer le bureau. Le seul endroit possible est l'installation sur le palier au-dessus de l'escalier, les produits d'entretien restants au rez-de-chaussée.

Pour l'option de l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite à un usage réunion et restauration, on pourrait faire entrer par la porte près de la cour, dans ce cas il faudrait une place de stationnement handicapée, dans ce cas de figure il n'y aurait de travaux.

Une étude par un architecte serait la bien venue pour aider la réflexion et la prise de décision. Pascal verra avec Christophe comment lancer un appel aux spéléos de la Grande région.

Statuts

Il faut qu'on travaille sur les statuts avec le passage à la Grande Région. Pour Pascal, deux options sont possibles :

- la MLS devient une commission de la Ligue de la Grande Région
- ou l'association reste « autonome », et dans ce cas une révision des statuts sera nécessaire.

Pascal propose de faire un premier projet de statut dans le cadre d'une association.

Questions diverses

Le rapport électrique signale des non conformités, des blocs de sécurité doivent être changés ou réparés (deux au rez-de-chaussée, et un à l'étage).

La séance des travaux est prévue pour le 9 et 10 juillet :

- poursuite des mises en peinture des portes intérieures, rez-de-chaussée et 1^{er} étage,
- mise en peinture du volet et de la porte côté rue,
- étalage de graviers supplémentaires (arrondis) sur l'allée côté cour,
- débroussaillage arrière du bâtiment et désherbage côté cour,
- remplacement de dalles de plafond au RDC et 1^{er} étage,
- brossage des meubles en inox de la cuisine, abimés par l'utilisation de produits non adaptés,
- démontage et nettoyage des bouches de VMC (RDC et 1^{er} étage),
- remplacement de plusieurs blocs secours

Prochaine réunion 24 septembre avec travaux tout le week-end

La secrétaire
Denise ARNU